Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202610-DE

COMMUNE DE LANDRÉVARZEC

KUMUN LANDREVARZEG

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 MARS 2026

Nombre de membres :	
En exercice :	19
Présents :	19
Absents excusés :	0
Absent :	0
Procurations:	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept mars, à vingt heures, le Conseil municipal, de Landrévarzec, régulièrement convoqué le 23 mars, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul BOEDEC, Maire.

Présents :
Paul BOËDEC, Morgane COLLEOC, Stéphane RIOU, Dominique COLLOCH, Sébastien CORBEL, Aurélie BODENNEC, Isabelle BONNEFOY, Anne BOURDON, Laura CLEC'H, Gwendal HERVE, Louis KERNALEGUEN, Myriam LE BERRE, Gaëtan LE DU, Margaux LE GRAND, Stéphane LE PAGE, Gwénolé LE SOLLIEC, Michel RANNOU, Éric REYX, Élodie SCHULTZ.

Absents excusés :

Absent :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :
Morgane COLLEOC.

DÉLIBÉRATION N° 2026-10 : COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il est proposé de créer cinq commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

Après consultation des conseillers municipaux, les commissions se composent, outre Monsieur le Maire, de la manière suivante :

Commission vie associative, culturelle et sportive, relations citoyennes et vie locale
- Stéphane RIOU
- Aurélie BODENNEC
- Isabelle BONNEFOY
- Laura CLEC'H
- Gwendal HERVE
- Myriam LE BERRE

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202610-DE

- Margaux LE GRAND
- Eric REYX
- Élodie SCHULTZ

Commission finances, économie
- Dominique COLLOCH
- Morgane COLLEOC
- Stéphane RIOU
- Sébastien CORBEL
- Michel RANNOU
- Élodie SCHULTZ
- Anne BOURDON

Commission éducation et enfance
- Dominique COLLOCH
- Stéphane RIOU
- Aurélie BODENNEC
- Laura CLEC'H
- Gwénolé LE SOLLIEC
- Élodie SCHULTZ

Commission travaux, urbanisme, environnement et développement durable
- Sébastien CORBEL
- Morgane COLLEOC
- Dominique COLLOCH
- Aurélie BODENNEC
- Isabelle BONNEFOY
- Myriam LE BERRE
- Gaëtan LE DU
- Stéphane LE PAGE
- Gwénolé LE SOLLIEC
- Michel RANNOU
- Eric REYX
- Élodie SCHULTZ
- Louis KERNALEGUEN

Commission communication, information, Règlement général sur la protection des données (RGPD) et déontologie
- Isabelle BONNEFOY
- Morgane COLLEOC
- Stéphane RIOU
- Sébastien CORBEL
- Laura CLEC'H
- Stéphane LE PAGE

Il convient par ailleurs de désigner les représentants aux commissions suivantes :

Commission d'appel d'offres

Paul BOËDEC, Président

Titulaires	Suppléants
- Stéphane LE PAGE	- Sébastien CORBEL
- Michel RANNOU	- Morgane COLLEOC

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202610-DE

- Anne BOURDON - Louis KERNALEGUEN

Commission pour les marchés à procédure adaptée
Il est proposé de désigner les mêmes membres que ceux de la Commission d'appel d'offres

Commission de contrôle de la liste électorale
Le Conseil municipal soumet cette liste de candidats à M. le Préfet du Finistère :
- Gwénolé LE SOLLIEC
- Gwendal HERVE
- Gaëtan LE DU
- Élodie SCHULTZ
- Anne BOURDON

Commission communale des impôts directs
Le Conseil municipal soumet cette liste à M. le Directeur Départemental des Finances Publiques du du Finistère :
- M. Paul BOËDEC, Maire
- Mme Dominique COLLOCH , Adjointe en charge des finances
- Mme Morgane COLLEOC, Adjointe au Maire
- M. Stéphane RIOU, Adjoint au Maire
- Mme Aurélie BODENNEC, Conseillère municipale
- Mme Anne BOURDON, Conseillère municipale
- M. Louis KERNALEGUEN, Conseiller municipal
- M. Michel RANNOU, Conseiller municipal
- Mme Élodie SCHULTZ, Conseillère municipale
- M. Frédéric ABALAIN, contribuable habitant Landrévarzec
- Mme Yvonne AUTRET, contribuable habitant Landrévarzec
- Mme Anne-Marie BOTHOREL, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Didier CAMUS, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Raymond CORBEL, contribuable de Landrévarzec habitant Briec
- Mme Hélène COTTEN TRELLU, contribuable habitant Landrévarzec
- Mme Élisabeth DELANOE, contribuable habitant Landrévarzec
- Mme Karine GAÏFFAS, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Bernard GUILLOPE, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Christophe HERVE, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Daniel KERNALEGUEN, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Guy LE BEC, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Jean-Jacques LE BERRE, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Gilbert LE SOLLIEC, contribuable habitant Landrévarzec
- M. Daniel PRAQUIN, contribuable habitant Landrévarzec

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide d'adopter les commissions telles que présentées.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention : 0	Contre : 0

Pour copie conforme
Le Maire,
Paul BOËDEC

MAIRIE DE LANDREVARZEC (Finistère)

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202610-DE